

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-834

présenté par
M. Bénisti

à l'amendement n° 110 de M. Mariton

APRÈS L'ARTICLE 55

Mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines »

Substituer aux mots :

« leurs trois premiers jours »

les mots :

« leur premier jour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli qui vise à réinstaurer un jour de carence en cas de congé maladie.